

Le 30 juin 2022

**PAR COURRIEL**

**Pierre Gagnon, Ad. E.**  
Vice-président exécutif – Affaires  
corporatives, juridiques et  
réglementaires et gouvernance  
Édifice Jean-Lesage  
20<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2022-0197**

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 30 mai 2022 et dans laquelle vous nous demandez :

*« 1- La portion du réseau d'électricité d'Hydro-Québec qui est actuellement enfoui sous la terre, selon les régions du Québec.*

*2- Le total des dépenses annuelles d'Hydro-Québec pour enfouir son réseau d'électricité dans les 10 dernières années.*

*3- Le plan d'Hydro-Québec, s'il y a, pour enfouir son réseau d'électricité au courant des prochaines années.*

*4- Le total des dépenses d'Hydro-Québec pour réparer son réseau d'électricité après des événements météorologiques majeurs dans les 10 dernières années. »*

Tel que vous l'avez spécifié dans votre courriel du 31 mai dernier adressé à Isabelle Morier de nos bureaux, votre demande ne concerne que le réseau de distribution d'électricité d'Hydro-Québec

En réponse au point 1 de votre demande, vous trouverez ci-dessous la proportion souterraine du réseau d'électricité d'Hydro-Québec par territoire desservi par l'entreprise.

<b>Territoires HQ</b>	<b>Pourcentage de réseau souterrain (arrondi)</b>
Montréal	59 %
Montmorency	12 %
Richelieu	11 %
Laurentides	8 %
Nord-Est	3 %
Réseaux autonomes	1 %
Autres	6 %

En ce qui concerne le point 2 de votre demande, nous vous informons que le montant total des travaux d'Hydro-Québec pour l'enfouissement de son réseau d'électricité au cours des 10 dernières années est de l'ordre de 1 500 M\$. Ce montant exclut les frais d'ingénierie, car notre système comptable ne les comptabilise pas séparément des frais d'ingénierie pour d'autres types de travaux. Une partie de ce montant a été perçue des clients pour les travaux réalisés à leur demande. Nous ne pouvons toutefois pas fournir ce montant, car les contributions reçues à cet égard ne sont pas comptabilisées séparément.

Par année en millions de dollars (M\$)

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
145	125	125	135	153	164	141	179	155	199

En ce qui a trait au point 3 de votre demande, sachez que dans le cadre du programme *Embellir les voies publiques* (EVP), Hydro-Québec répond aux diverses demandes des municipalités pour l'enfouissement du réseau électriques. L'annexe 1 énumère les différents projets d'enfouissement de ce programme sur l'horizon 2022-2025 lesquels sont à différentes étapes de réalisation. Notez qu'Hydro-Québec a également une entente spécifique avec la Ville de Montréal qui prévoit notamment l'enfouissement du réseau électrique de cette municipalité, et ce, jusqu'à concurrence de 4,5 km par année.

Nous vous informons par ailleurs que le programme d'enfouissement de lignes de distribution existantes est suspendu actuellement afin de permettre à Hydro-Québec de se concentrer sur la charge de travail supplémentaire causée par l'augmentation marquée du nombre de demandes de raccordement des derniers mois. Cette suspension sera réévaluée en avril 2023.

Concernant le point 4 de votre demande, nous vous informons que le total des dépenses d'Hydro-Québec pour réparer son réseau d'électricité après des événements météorologiques majeurs dans les 10 dernières années représente un montant de l'ordre de 252 M\$.

Par année en millions de dollars (M\$)

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
24,1	41,4	10,5	5,7	20,1	19,8	38,5	59,9	18,0	13,6

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

*François Ramsay pour*  
Pierre Gagnon

p. j.